



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



2025

Toute l'équipe CFDT vous souhaite
une bonne année!

Sommaire

- **Actualités régionales**
Télétravail pour la TMC
Ambition plasma
Fond social RH
CSSCT 2025
Réunion plénière
- **Rappel de vos droits**
La fiche RPS

Flash info

Vous pourrez retrouver le flash info de la dernière réunion qui s'est déroulée le 9 janvier, en copie de ce mail.



La tournée des sites par la CFDT reprend !

Vos élus CFDT reprennent les tours des sites en cette nouvelle année 2025. Nous serons présents sur les sites de **Mulhouse le 27 février** et **Nancy Lobau le 17 mars** pour vous rendre visite.



N'hésitez pas à venir vers nous, nous serons là pour vous écouter et pour dialoguer avec vous.



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Actualités régionales

Télétravail pour les médecins en TMC

Les élus CFDT ont demandé à la direction si les **médecins en TMC** peuvent faire du **télétravail**.



La direction répond qu'il faut vérifier si cela est prévue dans l'**accord TMC** mais n'est **pas contre l'idée**. Cependant, il faudra vérifier si les **connexions internet** du personnel à domicile sont **fiables**.

Mme Morel, lorsqu'elle est interrogée pendant la réunion, souligne que les médecins en TMC télétravail déjà à distance le samedi, mais pas durant le reste de la semaine, car elle préfère qu'ils soient présents sur site pour effectuer d'autres tâches annexes.

La **CFDT** sur ce dernier point pense que cela **n'empêche pas** le télétravail si ces activités peuvent être télétravaillées.

La direction reviendra vers les élus pour donner leurs décisions à la **prochaine réunion**.

Ambition plasma

En ce qui concerne l'**EFS GEST**.

Le plan plasma se fera dans un premier temps, par l'**optimisation** du taux de **remplissage** des maisons du don et l'**extension** des **horaires** de celles-ci (Strasbourg, Metz et Reims) sur des créneaux porteurs.

Dans un deuxième temps, l'**ouverture** d'une nouvelle maison du don à **Mulhouse** où les travaux pourront bientôt commencer et qui sera opérationnelle courant **2026**. Prévision d'un autre projet de maison du don à **Reims**.



Cependant le CSEC n'ayant pas encore été consulté et dans l'attente de l'adoption de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS 2025) **ce plan ne pourra pas être réalisé dans l'immédiat**.

La Direction nationale de l'EFS a préparé un **budget transitoire** pour garantir l'**équilibre** financier, assurer la **continuité** des activités et soutenir l'**ambition** liée au plasma. Certaines dépenses seront reportées jusqu'à la confirmation du montant de la dotation par le Parlement. L'EFS adapte son fonctionnement face à l'absence de budget national en reconduisant **temporairement** celui de **2024**.



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Fond social RH

L'EFS met à disposition de ces salariés un **fond social frais de santé** et depuis 2010 également un **fond social de prévoyance**.



Fond social frais de santé

Afin de venir en aide aux salariés devant faire face à d'**importante dépense de santé** et se trouvant dans une **situation financière** particulièrement **difficile**. Ce fond a pour objectif de **rembourser à titre exceptionnel** des **frais médicaux onéreux** qui ne sont **pas** entièrement **couvert** par la **sécurité sociale** et **notre mutuelle**.

Pour bénéficier de ce fond, il existe des conditions d'octroi :

- Etre adhérent au régime **Frais de santé EFS**
- La dépense doit avoir un caractère **exceptionnel, nécessaire** et être lié notamment à : un handicap, des frais optiques importants (hors montures), des appareillages, prothèses ou orthèses, ou encore une hospitalisation.

Fond social frais de prévoyance

Ce fond aura pour but de venir en aide ou d'accompagner les bénéficiaires du régime prévoyance EFS de façon **exceptionnelle** ou dans des cas ayant un caractère **d'urgence**, à l'occasion de **situations sociales et financières difficiles** liées à un **décès**, à une **incapacité de travail** ou à une **invalidité**.

Pour bénéficier de ce fond, il existe des conditions d'octroi :

- Etre **salarié** ou **ayant-droit** d'un salarié décédé.
- La demande d'intervention doit être en lien avec une **incapacité de travail** (qu'elle soit temporaire ou permanente), une **invalidité** ou un **décès**.

Le Fonds Social Prévoyance peut prendre en charge des dépenses liées notamment à :

- **L'aménagement du cadre de vie** (acquisition d'équipement spécifique, aménagement du logement, aménagement du véhicule)
- **L'assistance à domicile** (garde d'enfants, aide-ménagère, professionnel de santé)

1/2



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Fond social RH

La prise en charge financière par le Fonds Social Prévoyance se fera toujours :

- Selon le montant de la dépense, des revenus et de la composition du foyer
- Un complément éventuel d'autres fonds sociaux

Comment faire une demande de Fonds Social pour la santé et la prévoyance ?

Il vous suffit de contacter l'**action sociale Harmonie Mutuelle** en charge de l'instruction des dossiers et de l'accompagnement des salariés :

efs.actionsociale@harmonie-mutuelle.fr

2/2

CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail)

Voici les différentes dates des réunions de la **CSSCT** en 2025

- 14 mars Metz Sablon
 - 20 juin Troyes
 - 19 Septembre
 - 12 Décembre
- } lieu à définir



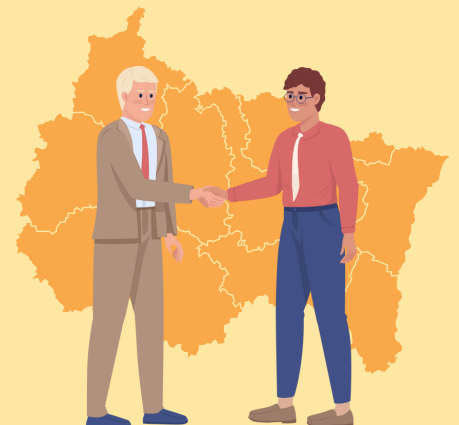
La **CSSCT** est majoritairement constituée de la **CFDT**.

Nous sommes à votre écoute pour discuter de vos conditions de travail ainsi que de toutes les problématiques vous concernant.

N'hésitez pas à venir vers nous!

Plénière

Cette année il n'y aura pas de réunion plénière mais la Direction propose tout de même un nouveau format pour cette dernière. Elle se rendra sur **tous les sites** pour **échanger** avec les salariés. Afin d'être plus **proche** du terrain et ainsi pouvoir **mieux dialoguer** avec les équipes.





Rappel de vos droits

La fiche RPS

Une **fiche de risque psychosociaux (RPS)** identifie, évalue et prévient les risques psychosociaux en entreprise, liés au **stress**, aux **relations difficiles**, et aux **conditions de travail inadaptées**. Elle est essentielle pour **protéger la santé** des salariés et **améliorer la performance** de l'entreprise en créant un **environnement de travail positif**. L'intégration de ces risques dans le **document unique** d'évaluation des risques professionnels aide à structurer la prévention.

Objectifs de la fiche RPS

- **Identification des risques** : La fiche permet de recenser les différents facteurs de risque présents dans l'environnement de travail, comme le stress lié à la charge de travail ou les conflits interpersonnels
- **Évaluation des impacts** : Elle aide à évaluer comment ces risques peuvent affecter la santé des employés et le fonctionnement de l'entreprise, notamment en termes d'absentéisme et de turnover
- **Mise en place de mesures préventives** : Sur la base des informations recueillies, des actions peuvent être proposées pour réduire ou éliminer ces risques, contribuant ainsi à améliorer le bien-être au travail





ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



La fiche RPS

Vous pouvez très bien réaliser une fiche RPS que vous soyez **victime** ou **témoin** d'une situation présentant un risque psychosocial.

Pour cela, à l'EFS, vous pourrez retrouver un formulaire de déclaration, [GRH/GCS/DF/FO/009](#) mais également un mode opératoire [GRH/GCS/DF/MO/005](#) tout les deux trouvable sur **Gédéon**.

La fiche est transmise à la **RH régionale** pour analyse. Sauf si cette dernière concerne le service RH, alors elle sera envoyée au **national**. La DRH a ensuite **1 semaine maximum** après réception de la fiche pour prendre **contact** avec l'émetteur de la fiche.

La fiche est toujours transmise aux membres du **CSE** pour une analyse en **CSSCT**, ainsi qu'à la direction nationale pour un suivi en CSSCT central.

Ensuite une **enquête** est réalisée par la **direction** mais également par la commission **SSCT**.

Et pour finir, un **plan d'actions** est élaboré pour **prévenir** ou **résoudre** le problème identifié.



Rédiger une fiche de déclaration RPS **ne nuit pas à votre emploi**, car cet outil permet aux salariés de signaler des situations qui impactent leur bien-être au travail. **La loi protège les salariés** contre toute forme de représailles ou de discrimination en lien avec l'exercice de ce droit. En signalant des difficultés, vous contribuez à **améliorer** les conditions de travail pour **vous-même et vos collègues**, ce qui est un geste à la fois **responsable et constructif**.





ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



2025 RESOLUTION

- Rejoindre la CFDT et adhérer
- Dormir 8h par nuit
- Commencer le sport
- Aller au travail à vélo

cfdt-efs.fr

Discutons !

Christine WALTER et
Catherine LEGENTIL

Déléguées syndicales régionales
CFDT EFS Grand Est

christine.walter67@gmail.com
catherinelegentil@laposte.net



[CLICK HERE](#)

P.-S. : Conformément à notre accord, il n'est pas possible de répondre à vos questions via cette messagerie professionnelle

"Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte email, bloquer l'expéditeur."